



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

UAPED85



FICHE MÉMO

Que dire et que faire ?

**“ Vous êtes celui
à qui l’enfant
a choisi de parler. ”**

**Votre compétence permet à l’enfant
de livrer sa détresse.**

**Vous devez créer ou garder la confiance de l’enfant,
accueillir ses déclarations, les transmettre,
et ce sans nuire à l’éventuelle enquête judiciaire à venir.**

Ce document vous accompagnera dans l’accueil
de la parole de l’enfant. En quelques points, il synthétise les
bonnes pratiques. Relisez-le avant l’entretien avec un enfant.

Au préalable, il vous est conseillé d’avoir pris connaissance
du guide complet sur le violentomètre enfant.

1 SE PRÉPARER À ACCUEILLIR LA PAROLE

2 POSTURE DE L’ADULTE

3 INTRODUCTION DU SUJET

4 LIBÉRATION DE LA PAROLE

5 CLÔTURE DE LA DISCUSSION - PRÉCONISATIONS

6 TRANSMISSION DE LA PAROLE

7 NE RESTEZ PAS SEUL : PERSONNES RESSOURCES

1 • SE PRÉPARER À ACCUEILLIR LA PAROLE

PRÉPARATION MATÉRIELLE



LIEU

- Calme, confidentiel, sécurisant** pour l'enfant
- Éviter les interruptions et intrusions
- Donner un intérêt à l'enfant en permettant au recueillant une préparation psychologique

LE MATÉRIEL

Prendre sa **fiche mémo, un papier, un crayon...**

- “ Dire à l'enfant : *Je vais prendre un crayon et une feuille pour ne pas avoir à te faire répéter et lire ma fiche pour ne rien oublier.*

Envisager et privilégier l'hypothèse selon laquelle l'enfant n'évoquera les choses qu'une seule fois.

C'est souvent l'enfant qui choisit le moment et l'interlocuteur.

2 • POSTURE DE L'ADULTE

OUTILS DE LA COMMUNICATION



COMMUNICATION VERBALE (mots employés, questions)

Poser des questions ouvertes

- S'adapter à l'enfant, à son âge
- Réutiliser les mots de l'enfant
- Rester neutre, non jugeant
- Respecter les silences
- Ne pas couper la parole

COMMUNICATION PARA-VERBALE = LA VOIX

Avoir un ton rassurant et **poser les questions lentement**

COMMUNICATION NON-VERBALE = REGARD, VISAGE, POSTURE, GESTES

- **Accueillir** sans faire ressentir, sans expression
- **Être vigilant** sur ses propres réactions
- **Bienveillant, encourageant, chaleureux, souriant**
- **Montrer de l'intérêt** en hochant la tête
- **Rester naturel** au moment de la révélation

Ne pas s'étonner de propos incohérents, confus, notamment en cas de traumatisme.

3 • INTRODUCTION DU SUJET

CINQ SITUATIONS



L'ENFANT PARLE DE LUI-MÊME

Il se confie spontanément et révèle un fait. Laissez-le parler puis passez au 4.

L'ENFANT NE RÉVÈLE PAS

Vous pouvez l'aborder par des questions ouvertes et NON-SUGGESTIVES.

- “ Comment ça se passe à la maison ? à l'école ?
Tu sembles (aillours / triste / préoccupé / énervé en ce moment), parle-moi plus de ça.
Tu voulais me parler de quelque chose ? Je t'écoute.
Parle-moi plus de... (cette marque au bras, le bleu sur ton visage...).

L'enfant parle, il se confie et révèle un fait. Laissez-le parler puis passez au 4.

Vous pouvez, au cas par cas, poursuivre par des questions plus spécifiques.

- “ Je comprends que quelque chose t'est peut-être arrivé, tu peux m'en parler...
Est-ce que quelqu'un t'a fait quelque chose que tu n'as pas aimé ?

L'enfant parle, il se confie et révèle un fait. Laissez-le parler puis passez au 4.

À L'ISSUE DE LA DISCUSSION, L'ENFANT NE RÉVÈLE RIEN

Le **remercier** d'avoir discuté avec vous et **lui rappeler** que s'il a besoin de discuter, **vous êtes là pour l'aider.**

Ne pas suggérer les réponses.

Tu as un bleu au bras, c'est papa qui te tape ?

Ne pas nommer le mis en cause.
C'est papa, tonton... qui t'a fait ça ?

4 • LIBÉRATION DE LA PAROLE

L'ENFANT S'EST
CONFIÉ, IL A
RÉVÉLÉ UN OU
DES FAITS



AVEC DES QUESTIONS OUVERTES ET EN REPRENANT LES MOTS DE L'ENFANT

“ Tu m’as dit : “Papa me tape.” - Parle-moi plus de ça ?
Tu m’as dit : “Tonton me fait l’amour.*” - Parle-moi plus de ça ?

Faites préciser les mots / le vocabulaire de l’enfant

“ Tu m’as dit : “Tonton me fait l’amour.*” - Ça veut dire quoi pour toi
« faire l’amour » ?
Tu m’as dit : “Il a touché la chounette.” - C’est quoi « la chounette » ?

* Chez le jeune enfant, cela peut être simplement deux personnes qui s’embrassent.

IL MANQUE CERTAINS ÉLÉMENTS **ET** POUR ESSAYER DE LES OBTENIR VOUS NE POUVEZ LE FAIRE QU’EN QUESTIONNANT

L’enfant a donné des éléments sur la personne mise en cause sans la nommer précisément.

Aux plus petits

“ Tu m’as parlé de (ce monsieur, papy, tata, cousin). Je ne le connais pas.
- Parle-moi plus de lui/elle.
- Comment s’appelle-t-il/elle ?

Aux plus grands qui se repèrent mieux sur le plan spatio-temporel :

“ - Quand il s’est passé ce que tu m’as dit, où* étais-tu ?
- Quand** est-ce que cela s’est passé ?

* Nécessaire pour saisir le bon service d’enquête

** Nécessaire si dans l’enquête il y a des prélèvements à visée génétique (ADN), d’où l’importance de transmettre très rapidement les révélations.

VOUS DEVEZ METTRE FIN AU QUESTIONNEMENT :

— si vous avez une allégation :

“ Tata me tape avec un bâton.”

— et si vous savez qui et quand :

“ C’est la voisine quand elle me garde le mercredi.”

— ou si vous ne savez pas qui et quand, et que l’enfant ne répond pas à ces questions ou dit qu’il “ne sait pas” :
ne pas insister.

5 • CLÔTURE DE LA DISCUSSION - PRÉCONISATIONS

L'ENFANT
S'EST CONFIÉ,
ON CONCLUT
L'ÉCHANGE*

○○○

REMERCIEZ L'ENFANT

“ Tu m’as dit beaucoup de choses, ça m’aide à comprendre ce qu’il t’est arrivé.
Merci de t’être confié à moi.

VOUS N'ÊTES PAS UN ENQUÊTEUR

L’enfant n’a pas à répondre à des questions précises.

Il n’est pas nécessaire, à ce stade, d’obtenir trop de détails et nuire potentiellement à l’audition qui sera réalisée par un enquêteur formé aux auditions de mineurs.

Inutile d’être trop intrusif.

VOUS NE DEVEZ PAS ÊTRE À L'ORIGINE D'UNE NOUVELLE DISCUSSION

À chaque fois que l’on questionne l’enfant, il revit ce qu’il a vécu.
Donc l’enfant n’est pas soumis à une autre entrevue avec un autre adulte.

Si l’enfant souhaite vous parler à nouveau, écoutez-le et notez ce qu’il vous dit.
Transmettez les nouveaux éléments.

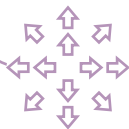
! * Ne pas renvoyer l’enfant vers un autre adulte pour le questionner.

EXPLIQUEZ QUE VOUS ÊTES LÀ POUR LE PROTÉGER ET QUE VOUS DEVEZ TRANSMETTRE

Rassurez-le, dites-lui que vous le croyez, orientez-le vers les personnes ressources.
Ne lui dites pas que c’est un secret. Vous allez transmettre l’information, il doit le savoir.

6 • TRANSMISSION DE LA PAROLE

**IL FAUT
TRANSMETTRE
RAPIDEMENT**



CONSIGNER PAR ÉCRIT

- Immédiatement après l'entretien, écrire les mots de l'enfant.
 - Retranscrire fidèlement les paroles du mineur entre guillemets.
- Ne pas faire d'interprétation.**

L'ACCUEILLANT

- Doit être le rédacteur de l'écrit, a minima pour la partie retranscription des paroles de l'enfant et pour relater les circonstances de la révélation.
- Laisse ses coordonnées personnelles (dont le téléphone).
- Potentiellement témoin dans une enquête judiciaire.

INFORMER

Faire remonter à sa hiérarchie en fonction des protocoles mis en place et de l'urgence

S'il doit y avoir des prélèvements, ils doivent être réalisés sous 5 jours.

DANGER = ALERTER

Si l'enfant est en danger / risque de réitération :



DEUX MODES DE TRANSMISSION

IP ou Signalement

7 • NE RESTEZ PAS SEUL : PERSONNES RESSOURCES

**VOUS N'ÊTES
PAS SEUL**



Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP 85)

CRIP85@vendee.fr ou 02 28 85 88 85

Unité d'Accueil Pédiatrique Enfance en Danger Vendée (UAPED 85)

02 51 44 65 87

Service de médecine légale - 02 51 08 51 63 - uaped@chd-vendee.fr

Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger (SNATED 119)

